

Cet article est disponible en ligne à l'adresse :

http://www.cairn.info/article.php?ID_REVUE=HORI&ID_NUMPUBLIE=HORI_004&ID_ARTICLE=HORI_004_0030

Autonomie et insertion des jeunes adultes, une comparaison France-Danemark

par Cécile VAN DE VELDE

| La Documentation française | Horizons stratégiques

2007/2 - n° 4

ISSN 1253-1545 | pages 30 à 42

Pour citer cet article :

— Van de Velde C., Autonomie et insertion des jeunes adultes, une comparaison France-Danemark, Horizons stratégiques 2007/2, n° 4, p. 30-42.

Distribution électronique Cairn pour La Documentation française.

© La Documentation française. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

AUTONOMIE ET INSERTION DES JEUNES ADULTES : UNE COMPARAISON FRANCE-DANEMARK



CÉCILE VANDE VELDE

Cécile Van de Velde est maître de conférences en sociologie à l'université de Lille III, chercheuse associée au Centre Maurice Halbwachs et conseillère scientifique au Centre d'analyse stratégique. Ses travaux portent sur les modes d'entrée dans la vie adulte en Europe occidentale. Elle a été lauréate du prix Le Monde pour sa thèse *Devenir adulte. Sociologie comparée de la jeunesse en Europe*, à paraître aux PUF en 2007.

Résumé

L'article propose une analyse croisée des modes d'entrée dans la vie adulte en France et au Danemark. Il s'appuie sur la comparaison des trajectoires familiales et professionnelles de jeunes Français et Danois, du point de vue des transitions effectives et des représentations qui leur sont associées. Le matériau empirique est issu d'une part de l'exploitation des six premières vagues du Panel européen des ménages (1994-1999), et d'autre part d'une enquête qualitative conduite auprès de jeunes Français et Danois portant sur le rapport à la famille, aux études et à l'emploi. L'article souligne l'existence de deux modèles contrastés d'entrée dans la vie adulte, en lien avec leurs fondements socio-politiques et culturels : si la configuration danoise tend à favoriser des parcours de jeunesse caractérisés par une indépendance précoce et par de longs itinéraires d'alternance entre études et expériences professionnelles, le modèle français, marqué par une forte valorisation de la formation initiale, induit plutôt des trajectoires dominées par l'enjeu du diplôme et du premier emploi, légitimant un maintien prolongé sous dépendance familiale.

MOTS-CLÉS

jeunes adultes – décohabitation – insertion professionnelle – comparaison européenne
young adults – de-cohabitation – professional integration – European comparison

Le modèle républicain français s'est construit sur la centralité de l'école et la croyance en la « méritocratie scolaire » comme juste pourvoyeuse d'égalité des chances. L'attachement à ce modèle reste manifeste aujourd'hui, et le diplôme constitue encore – même si sa rentabilité salariale tend à diminuer sur le long terme¹ – un « puissant instrument de sélection et d'identification sociale »². Parce qu'il clive les destins sociaux de façon précoce en fonction du niveau de formation initiale, ce marquage du diplôme laisse une empreinte profonde sur les parcours de jeunesse en France : comparativement aux autres sociétés européennes, le temps de la jeunesse y est pensé comme l'âge du placement, censé figer le statut social futur de l'individu, et dominé par l'enjeu du diplôme et du premier emploi.

Or, plusieurs tendances de fond soulèvent des interrogations sur l'évolution de ce modèle. À l'heure où les trajectoires professionnelles se révèlent plus mobiles et plus réversibles, ce « *verrouillage* »³ des destins sociaux sur les premières années de jeunesse perd de son fondement. La croyance en la promesse scolaire elle-même est mise à mal par les difficultés d'intégration professionnelle et le développement d'un sentiment de déclassement : s'il reste une condition minimum à l'intégration, le diplôme n'est plus perçu comme une clé suffisante. Enfin, la dépendance familiale prolongée induite par l'allongement du temps des études et de l'insertion professionnelle se heurte aux revendications d'autonomie des jeunes générations, et accroît le prix relatif de l'investissement en formation.

1 - Selz M. et Thélot C. (2004), « L'évolution de la rentabilité salariale de la formation initiale et de l'expérience en France depuis 35 ans », *Population*, vol. 59.

2 - Chardon O. (2005), « La spécialité de formation joue un rôle secondaire pour accéder à la plupart des métiers », *Économie et Statistique*, n° 388-389, p. 37-56.

3 - Dubet F. (2004), *L'école des chances. Qu'est-ce qu'une école juste ?*, Paris, Éditions du Seuil, coll. « La République des idées ».

La jeunesse française tendrait-elle vers un modèle danois, marqué par une indépendance plus précoce et une mobilité marquée au sein même des trajectoires d'études ? Cet article se propose, à partir d'une analyse croisée des deux modèles, de comparer les statuts respectifs de cet âge en France et au Danemark, et d'identifier d'éventuels points de convergence. Il se fonde sur l'analyse comparée des trajectoires familiales et professionnelles de jeunes Danois et Français, non pas du seul point de vue des « transitions » et de leur occurrence, mais également et surtout celui des expériences et des aspirations qui leur sont associées. Les indicateurs statistiques sont issus de l'exploitation longitudinale des six premières vagues du Panel européen des ménages (1994-1999)⁴ ; ils sont mis en perspective par une enquête qualitative auprès de jeunes Français et Danois⁵ âgés de 18 à 30 ans et échantillonnés en fonction du sexe et du milieu social, portant sur le rapport aux études et à l'emploi, le rapport à la famille, et les représentations de l'avenir. Les formes du « devenir adulte » qui s'en dégagent sont articulées au sein de cet article autour de deux moments structurants, celui des trajectoires d'émancipation d'une part, et celui des itinéraires d'insertion d'autre part.

L'accès à l'indépendance : des aspirations proches, des moyens inégaux

Tous les pays européens ont connu, depuis une trentaine d'années, un relèvement de l'âge au départ de chez les

4 - Sur chacune des vagues concernées, le nombre d'individus âgés de 18 à 30 ans s'élève en moyenne à plus de 1 000 pour le Danemark et à plus de 3 000 pour la France.

5 - Plus de 70 entretiens en face-à-face ont été conduits en 2001 et 2002 auprès de jeunes Français et Danois âgés de 18 à 30 ans à Copenhague, Alborg, Paris et Valenciennes.

parents⁶. Les causes en sont multiples : allongement de la durée des études, difficultés d'entrée sur le marché du travail, évolution des relations familiales, et plus récemment, augmentation notable du prix du logement. Cependant, au-delà de cette tendance transversale, la survenue même de la décohabitation clive profondément Europe du Nord et Europe du Sud : si dans les pays nordiques et au Royaume-Uni, 50 % des jeunes âgés de 20 ans ont quitté le foyer parental, ce n'est qu'à 27 ans, voire 28 ans, que cette proportion est atteinte en Italie et dans les pays méditerranéens.

L'envol contrarié des jeunes Français

On peut d'emblée relever l'existence d'un « paradoxe » français en matière d'accès à l'indépendance : avec un âge médian au départ de 23 ans, les jeunes Français adoptent des comportements de décohabitation plus proches des sociétés nordiques que des pays du sud de l'Europe ; mais leurs trajectoires sociales, fortement marquées par le chômage, sont davantage calquées sur celles des sociétés méditerranéennes, et ne leur offrent les moyens d'un réel autofinancement que relativement tard. Les jeunes Français font ainsi l'expérience d'un accès long et progressif à l'indépendance. Ce maintien prolongé dans une période d'entre-deux s'inscrit dans un flou normatif : si l'indépendance individuelle, surtout résidentielle, est fortement valorisée, le maintien des solidarités familiales dans un contexte de précarité professionnelle est également légitimé. En France règne ainsi une forme de « semi-dépendance »

parmi les jeunes adultes, fruit de cette tension entre une norme d'autonomie précoce et des conditions financières qui la rendent durablement inaccessible.

La « semi-dépendance » française se traduit par deux logiques majeures de sortie du foyer. Dans la majorité des cas, la décohabitation est conditionnée à l'emploi salarié et à l'obtention de garanties économiques nécessaires à l'obtention d'un logement ; la trajectoire d'insertion se conduit sous le toit familial. L'indépendance financière précède alors la décohabitation. Davantage qu'à la rhétorique d'un confort financier ou affectif, le maintien de la cohabitation répond à un compromis relationnel : reconduite après 21-22 ans environ, elle est loin d'aller de soi, et fait l'objet d'une négociation explicite entre parents et jeunes adultes. Au sein des groupes ouvriers, elle se traduit notamment par la remise d'un petit « loyer » censé légitimer le maintien au sein d'un foyer sous autorité parentale, atténuant la culpabilité induite par une situation de cohabitation prolongée⁷. Au sein des classes moyennes, le report du départ s'associe à une rhétorique du « sursis », et s'inscrit résolument dans un horizon de court terme : nombreux sont ceux qui se présentent comme les perdants d'un jeu géographique ne leur permettant pas de légitimer un départ pendant les études. Le maintien se négocie davantage en termes spatiaux et relationnels, et se traduit plutôt par l'aménagement d'une marge d'autonomie au sein même du foyer.

6 - Schizzerotto A. et Luchini M. (2004), « Transitions into Adulthood during the Twentieth Century. A Comparative Analysis », *Paper : Changequal Conference*, Paris.

7 - Quand, pour des raisons relationnelles ou économiques, ce maintien du jeune adulte au foyer parental ne peut avoir lieu, surviennent ce que Michel Bozon et Catherine Villeneuve-Gokalp ont appelé des « sorties précoces et sans filet », souvent associées à un arrêt également précoce des études, et potentiellement prolongées par une longue période de précarité. Bozon M. et Villeneuve-Gokalp C. (1995), « L'art et la manière de quitter ses parents », *Populations et Sociétés*, n° 297.

Plus rare mais symptomatique de la situation française, l'existence d'une décohabitation étudiante financée par les parents constitue le versant « aisé » de cette dépendance clivée. Souvent induite par la localisation lointaine de l'université, elle peut également se fonder sur la légitimité d'une indépendance individuelle, et survenir à proximité du foyer familial. Cette solidarité financière s'accompagne d'un relatif maquillage de la rupture symbolique du départ, qui prend alors davantage la forme d'une « extension du nid » que d'une réelle césure au sein des relations familiales, révélatrice du flou normatif dans lequel s'inscrit le maintien sous dépendance parentale dans une culture valorisant l'autonomie.

Au Danemark, une norme de décohabitation étudiante

« *Il faut partir* » répètent à l'envi les jeunes Danois, qui, dans leur grande majorité, accèdent à l'indépendance dès la fin de l'adolescence : l'âge médian au départ y est de 20 ans pour les jeunes filles, 21 ans pour les jeunes hommes⁸. Elle renvoie à une puissante norme d'indépendance individuelle : rester chez ses parents est associé à une « *perte de temps* », un « *isolement* » néfaste, « *dangereux* » ou « *honteux* », car freinant la construction d'une « *vie à soi* ». Facilement accepté, voire encouragé par la génération parentale, ce départ frappe par son absence d'enjeu symbolique et – apparemment – financier, ainsi que par sa forme soudaine et déritualisée. Loin de constituer une rupture forte dans les trajectoires, il intervient plutôt « *comme un fruit mûr tombe de l'arbre* » et prolonge une autonomie déjà acquise au sein de la famille. Après le départ, les relations entre parents sont dominées par la rhétorique des « *égaux affectifs* », l'indépendance résidentielle et financière étant pensée comme la garante de l'affectivité du lien.

La sortie du foyer familial précède ainsi l'intégration sociale, et survient en tant qu'étudiant : l'ensemble de la trajectoire étudiante et professionnelle se joue majoritairement hors du domicile parental. Les salariés vivant chez leurs parents sont jeunes et peu nombreux (8,6 % des 18-30 ans⁹). Les jeunes Danois quittent ainsi massivement leur foyer d'origine entre 20 et 24 ans, et ne sont plus que 3 % de cohabitants à partir de 25 ans, contre 80 % environ au sein des pays méditerranéens. Notons que ces comportements de décohabitation présentent une relative homogénéité en fonction des milieux sociaux, et que seul le clivage hommes-femmes apparaît réellement significatif.

Cette décohabitation étudiante se prolonge potentiellement par de multiples étapes avant l'arrivée du premier enfant. Les trajectoires familiales des jeunes Danois se distinguent par l'existence d'un long interstice s'intercalant entre la vie au foyer parental et l'entrée dans la parentalité : elles dessinent ainsi des parcours partant de la vie avec les parents se prolongeant par des allers-retours entre union libre et vie solitaire, pour enchaîner directement par la vie avec un enfant. L'union libre sans enfant et la vie solitaire forment ainsi les deux modes de vie privilégiés au sein des trajectoires juvéniles, et concernent presque la moitié des Danois âgés de 18 à 30 ans.

Les ressources économiques comme facteur limitant

Une indépendance précoce et relativement aisée pour les jeunes Danois, plus contrariée pour les jeunes Français : ces différences ne relèvent pas tant d'irréductibles fondements culturels que de facteurs plus strictement économi-

8 - Panel européen des ménages, 1994-1999.

9 - Situation moyenne 1994-1999, Panel européen des ménages.

ques. En termes de normes d'accès à l'indépendance, les jeunes Français se révèlent en effet paradoxalement plus proches des sociétés d'héritage culturel protestant que des sociétés d'héritage catholique. Le faible pourcentage d'individus salariés vivant chez leurs parents – environ 10 % en 1999 selon les données du Panel européen des ménages – est révélateur de cette relative précocité, manifestement contrariée, des comportements d'indépendance des jeunes Français : loin de se prolonger prioritairement par le mariage comme au sein des sociétés méditerranéennes, le départ survient aussitôt levés les freins économiques.

Les jeunes Danois disposent d'une double source de financement potentiel, par l'État et par l'emploi. L'État a mis en place un système garantissant l'indépendance financière des jeunes majeurs, qu'ils soient étudiants ou chômeurs. Cette politique est le fruit d'un processus historique, commun à l'ensemble des pays nordiques : auparavant calculées en fonction des ressources familiales, les aides étatiques se sont peu à peu affranchies du principe de responsabilité parentale, pour valoriser le principe de l'indépendance de tout citoyen âgé de plus de 18 ans. Cette « défamilialisation » – caractéristique, selon Gøsta Esping-Andersen, des régimes d'État-Providence de type socio-démocrate¹⁰ – n'est pas spécifique au Danemark : elle se retrouve, à des degrés divers, dans d'autres pays nordiques, en Norvège, en Suède et en Finlande. Le financement de la vie étudiante en est un exemple. Sans pour autant avoir vocation à subvenir entièrement aux besoins individuels des étudiants, le montant de ce soutien financier est censé permettre à l'individu de vivre indépendamment

de ses parents : s'il a quitté le foyer familial, il bénéficie d'un barème financier plus avantageux. En 2004 par exemple, le transfert financier à un étudiant, prêt compris, peut atteindre l'équivalent de 916 euros par personne, si celui-ci n'habite plus chez ses parents et ne dépasse pas un certain seuil d'activité salariée complémentaire. L'aide est subsidiaire non pas aux revenus familiaux, mais aux revenus de l'activité salariée individuelle : l'étudiant peut, dans une certaine mesure, compléter cette bourse par une activité salariée temporaire, en sachant qu'au-delà d'un certain seuil, l'aide publique devient dégressive. Nombreux sont effectivement les jeunes Danois qui cumulent emploi et études, (plus de 55 % des 15-24 ans en 2005¹¹), ou qui entrecourent leurs études par des segments d'expérience professionnelle.

Cette double source de financement est peu présente au sein des budgets des étudiants français. D'une part, l'emploi comme financement étudiant reste relativement minoritaire (seuls 11 % des 15-24 ans cumulent emploi et études en 2005¹²) et peu valorisé. D'autre part, il n'existe pas en France d'aide financière directe et universelle destinée aux étudiants, à l'instar des bourses octroyées au Danemark, ou des prêts indépendants du revenu des parents proposés au Royaume-Uni. La politique qu'a développée la société française dans le traitement de la dépendance économique des jeunes adultes consacre de fait le maintien d'une dépendance financière jusque l'âge de 25 ans, tout en favorisant une marge d'indépendance résidentielle par l'intermédiaire d'une aide individuelle au logement à caractère universel. Le

10 - Esping-Andersen G. (1999), *Les trois mondes de l'État-Providence. Essai sur le capitalisme moderne*, Paris, PUF.

11 - Chagny O. et Passet O. (2006), « La faiblesse du cumul emploi-études des jeunes pèse sur le taux d'emploi global de la France », Centre d'Analyse Stratégique, *La note de veille*, n° 25, septembre.

12 - *Ibid.*

système d'allocations familiales que reçoivent les parents jusqu'aux 20 ans de leur enfant est symptomatique d'un principe indirect de légitimation des solidarités familiales – aider les parents qui aident les enfants. Même si la directivité des aides s'accroît ensuite après 20 ans, les bourses que l'État verse aux étudiants sont établies sur la base de critères sociaux prenant majoritairement en compte les revenus parentaux ; seuls les plus défavorisés y ont accès, la proportion de bénéficiaires restant inférieure à 20%. Fixé à 25 ans, le seuil d'âge d'accès au RMI consacre le principe de prise en charge parentale de la période d'intégration professionnelle.

Des études à l'emploi : « se placer » ou « se trouver »

Des jeunes Français pressés, et sous pression : telle est l'image qui se dégage de la comparaison des expériences de jeunesse en France et au Danemark. Tout au long des trajectoires, est évoquée l'existence d'une absence de droit à l'erreur et d'une forme de pression sociale à l'avancement, contrastant avec la logique d'expérimentation dans laquelle les jeunes Danois tendent davantage à s'inscrire.

En France, le poids de l'irréversible

La représentation d'un « définitif » déterminé par les études et le premier emploi conditionne fortement les trajectoires d'une majorité de jeunes Français. Quelle que soit la rigidité effective du lien entre formation initiale et statut social, la jeunesse est pensée comme le moment de prendre des « rails » qui fixeront de façon quasi définitive la trajectoire adulte. Les

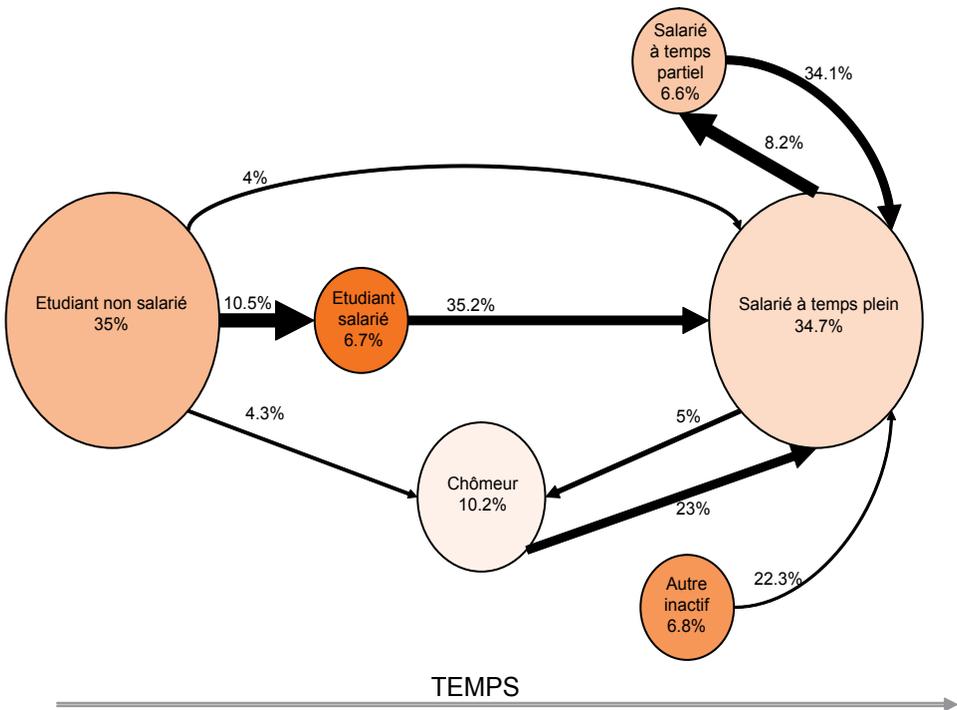
jeunes Français, surtout issus des classes moyennes, se distinguent par la gravité avec laquelle ils envisagent le choix des études au moment de l'entrée dans le cycle supérieur, celle-ci étant majoritairement perçue comme une restriction contrainte, soudaine et trop précoce de l'horizon des possibles. Le choix de la filière – tout comme ensuite celui du premier emploi post-études – apparaît scellé par l'absence de droit à l'erreur, et se pense comme le moment de « choisir sa vie ». La métaphore d'un « train » que l'on doit prendre en connaissant d'emblée toutes les gares « jusqu'à la retraite » est à cet égard particulièrement caractéristique ; celle d'un « couloir » professionnel duquel il serait ensuite « impossible de s'échapper » également. Cette même intériorisation aigue du rôle des études se retrouve parmi les jeunes adultes issus des milieux défavorisés, souvent induite par une prise de conscience *a posteriori* du « piège social » de l'absence d'études. Sont alors revendiqués le besoin de « repartir à zéro » et le droit à une « seconde chance » par le retour en formation, la possession d'un diplôme adéquat étant envisagée comme seul mode d'accès à l'emploi stable.

Prévaut ainsi une conception ternaire des trajectoires – sensiblement éloignée de celle développée par les jeunes Danois – : études non salariées, période d'insertion, puis accès à l'emploi. Cette scansion en trois temps potentiels est confirmée par l'analyse des principaux flux de transition entre différents statuts sociaux : ils tracent une trajectoire qui s'amorce par le statut d'étudiant non salarié, potentiellement prolongé par un passage par le chômage, puis par l'accès à un emploi salarié. En dessinant une forme de goulot d'étranglement vers un emploi à temps plein lui-même réversible, les flux sont caractéristiques d'une difficulté d'insertion. Les trajectoires étudiantes tendent effectivement à s'inscrire dans une double norme de linéarité

et d'urgence, légitimée à la fois par le poids déterminant du bagage scolaire initial ainsi que par la peur du chômage. Les Français se distinguent ainsi par un investissement massif mais court dans les études : relativement nombreux à poursuivre des études entre 18 et 23 ans, la proportion de jeunes Français en formation décroît très rapidement ensuite. Temps des études et temps de l'emploi sont pensés séparément : face

à la centralité de la formation, les « jobs étudiants » sont associés à des emplois transitoires et peu déterminants. Ces étudiants salariés ne forment qu'une partie minime de la population étudiante. À l'opposé du parcours, les salariés à temps plein ne représentent qu'un gros tiers des individus de 18 à 30 ans, et sont relativement moins nombreux que les étudiants non salariés.

Figure n° 1
Proportion d'individus âgés de 18 à 30 ans dans différents statuts socio-professionnels et principaux flux de transition entre ces états en France (1994-1999) (Exploitation European Community Household Panel, 6 vagues 1994-1999)



NB1 : L'épaisseur des flèches ne correspond pas au pourcentage adjacent : les deux informations sont complémentaires comme le signale la clé de lecture ci-dessous (flux absolus et probabilités de transition)

NB2 : les « autres inactifs » sont les inactifs non étudiants

« Radiographies États-Transitions » (figures n° 1 et n° 2) :
clés de lecture

Surface des disques

Proportionnelle au pourcentage d'individus âgés de 18 à 30 ans dans un statut donné (1994-1999).

Épaisseur des flèches

Proportionnelle à l'importance absolue du flux entre deux états d'une année à l'autre (1994-1999).

Pour des raisons de lisibilité, les flèches de maintien dans un état n'ont pas été représentées.

Pourcentages adjacents aux flèches

Probabilités de transition entre deux états d'une année à l'autre (1994-1999). Exemple : 4 % des individus « étudiants non salariés » l'année n deviennent « salariés à temps plein » l'année n+1.

Axe temporel

L'axe des abscisses indique la relation d'ordre entre les âges moyens dans chaque statut (1994-1999) : les disques ont été placés sur cet axe par ordre croissant d'âge moyen dans chacun des états.

Notons que de nombreux jeunes Français tendent à se positionner comme si la souveraineté de leur trajectoire future leur échappait. L'évocation des difficultés d'intégration professionnelle est omniprésente dans les représentations, même parmi les plus diplômés. Si une période de recherche d'emploi de quelques mois est généralement envisagée, la crainte que celle-ci se prolonge jusqu'à l'embourbement est prégnante dans les perspectives, chacun citant l'exemple d'un proche ayant dû subir le refus durable des employeurs. On peut rapprocher cette angoisse transversale d'un chômage prolongé du type de pauvreté « disqualifiante » que Serge Paugam associe prioritairement à la configuration française, dominée par la peur de la « chute » et suscitant une appré-

hension généralisée¹³. Cette incertitude sur l'intégration professionnelle tend à légitimer un investissement massif dans les études, afin « d'être prêt » à affronter un marché du travail codé comme hostile. Une jeune femme titulaire d'une maîtrise universitaire compare l'entrée sur le marché du travail à « une chaise électrique », l'associant à une instance d'intégration totalement arbitraire. Les comportements de surenchère de diplômes et l'allongement des études répondent à la volonté de « maximiser » les chances de réussite, et sont justifiés par les difficultés d'intégration sociale : « Dans le contexte actuel, même avec des tas de diplômes, le pire peut toujours arriver, je préfère blinder derrière au niveau diplôme », se justifie ainsi une jeune femme pourtant titulaire d'un diplôme d'école de commerce. Une forme d'« angoisse du retard » caractérise ainsi les jeunes Français, se positionnant en constante « insuffisance » – d'une année d'études, d'un stage, d'une expérience professionnelle – pour pouvoir répondre à l'enjeu central : « être choisi ».

Études et emploi : les allers-retours des jeunes Danois

La « peur » et le « vertige » que suscite pour une majorité de jeunes Français un engagement perçu comme prématuré n'ont pas trouvé de réel équivalent parmi leurs homologues danois. Moins dominées par l'enjeu d'un placement social, les trajectoires de jeunesse s'envisagent dans un mouvement d'alternance ou de cumul des études et d'expériences professionnelles, au sein duquel la formation détient une place certes importante, mais non exclusive. Domine ainsi un rapport au temps proche de la « non-urgence », dans une absence relative de pression sur le moment d'entrée ou de sortie des études. Le système de sélection

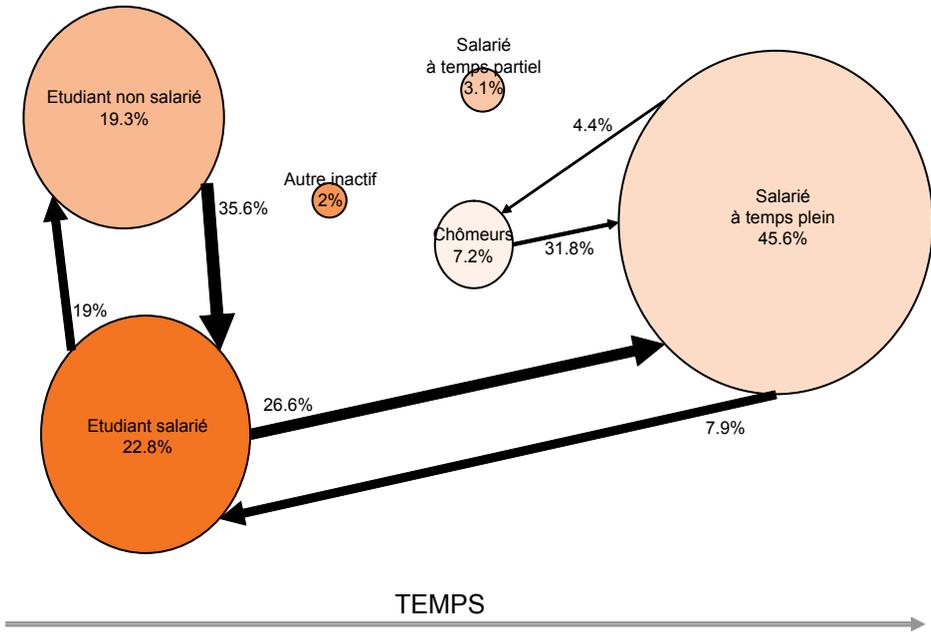
¹³ - Paugam S. (2005), *Les formes élémentaires de la pauvreté*, Paris, PUF, coll. « Le Lien Social ».

universitaire consacre l'existence d'une année transitoire entre la fin du cycle secondaire et l'entrée dans les années universitaires, en valorisant les dossiers des individus ayant fait une

expérience intermédiaire. La potentialité d'un retour aux études, même tardif, est très souvent évoquée, après quelques années d'expériences professionnelles par exemple.

Figure n° 2

Proportion d'individus âgés de 18 à 30 ans dans différents statuts socio-professionnels et principaux flux de transition entre ces états au Danemark (1994-1999) (Exploitation European Community Household Panel, 6 vagues 1994-1999)



Par les allers-retours qu'elle dessine entre statuts étudiants et salariés, la reconstitution des principaux flux d'intégration sociale confirme l'existence, parmi les jeunes Danois âgés de 18 à 30 ans, de trajectoires caractérisées par une mobilité prolongée. La forme de « poulie » qu'elle suggère est très caractéristique de ce va-et-vient entre études et emploi. Il concerne non seulement les statuts étudiants – caractérisés par des flux croisés entre étudiants salariés et

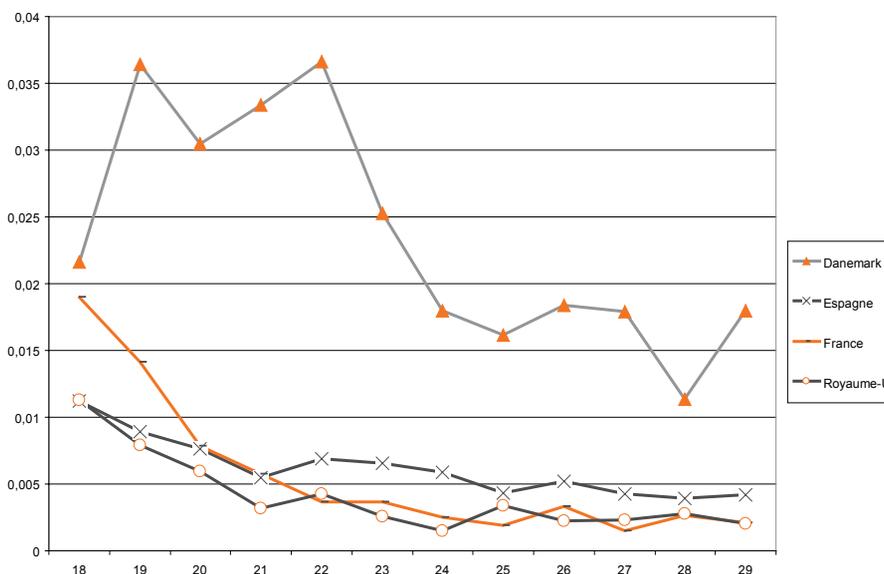
étudiants non salariés – mais également les salariés à temps plein : 8 % d'entre eux reprennent leurs études l'année suivante. Les études elles-mêmes sont cumulées à des emplois à temps partiel, de nouveau arrêtées puis reprises. Dans un contexte de chômage relativement réduit, ce « retour » des salariés à temps plein vers un statut étudiant ne peut s'interpréter comme une conduite de crise liée à l'impossibilité de trouver un emploi. Il relève plutôt de cheminements

non linéaires, associés à une rhétorique de la construction de soi, où les temps d'arrêt et les changements de voie tardifs sont perçus comme légitimes. Les jeunes Danois sont ainsi plus proches de ceux que Richard Sennett définit comme « *expectant* » que de ceux qu'il définit comme « *apprehensive* » vis-à-vis du futur¹⁴, les premiers étant prioritairement associés aux classes sociales les plus aisées.

Ce relatif décloisonnement entre études et expériences professionnelles se prolonge tout au long des itinéraires. S'investir tardivement dans un nouveau cycle complet d'études, même après en avoir achevé un et être entré dans la vie active, est un comportement révélateur de cette logique de cheminement, à l'image de ce fils de contremaître qui, après avoir poursuivi des études d'infirmier, travaille dans une crèche et qui à 27 ans, va commencer des études

de sciences de la musique pour devenir enseignant. L'analyse du taux de reprise d'études en fonction du pays – figure n° 3 – en témoigne : très supérieur aux taux britanniques, français et espagnols entre les âges de 18 et 23 ans, il reste relativement élevé entre 25 et 30 ans. Ces trajectoires discontinues, entrecoupées de phases d'emploi, s'associent donc à une fin potentiellement tardive des études : 28 % des jeunes Danois âgés de 25 et 30 ans sont étudiants, alors que ce statut ne concerne que 9 % des jeunes Français du même âge. Elle répond à une norme relative de durée qui sous-tend les trajectoires, avant l'occupation d'un emploi non provisoire. Ainsi une jeune Danoise, récemment insérée dans la vie professionnelle, se sent « *mal à l'aise* » face à son parcours universitaire long de « *seulement sept ans* » ; un étudiant de 25 ans, bientôt inséré, lui fait écho en déclarant que c'est « *mieux de finir à 26 ou 27 ans* ».

Figure n° 3
Pourcentage d'individus reprenant des études en fonction de l'âge et du pays (situation moyenne 1994-1999)
(Exploitation European Community Household Panel, 6 vagues 1994-1999)



14 - Sennett R. (2000), *Le travail sans qualités*, Paris, Albin Michel.

« Empreinte scolaire »¹⁵ et mobilité socio-professionnelle

Revenons tout d'abord sur la configuration danoise, qui se distingue par un décloisonnement institué du temps des études et du temps de l'emploi, dégageant partiellement le choix de la formation initiale de tout enjeu de « définitif ». La structuration du système éducatif et du marché du travail, fondée sur une valorisation de l'expérience professionnelle et sur une moindre centralité des études, favorise cette mobilité au sein des trajectoires. La formation professionnelle tient une place dominante au sein des cursus de formation initiale, socialisant de façon précoce les jeunes Danois au marché du travail : en 1995, plus de la moitié des jeunes de l'enseignement secondaire supérieur préparaient un diplôme professionnel par alternance, alors que le quart seulement préparaient un diplôme en lycée général¹⁶. Cette implication des entreprises dans la formation facilite l'intégration des futurs entrants sur le marché du travail. Soulignons également l'impact des politiques de financement de la vie étudiante : en donnant aux jeunes Danois les moyens d'un retour tardif aux études, la politique étatique institutionnalise l'extension d'un temps long marqué par la mobilité. En effet, la flexibilité temporelle qu'instaure le système du « chèque d'éducation » permet de reprendre même tardivement des études sans pression financière. Les étudiants reçoivent des « bons » représentant chacun un mois de bourse, qu'ils sont libres de gérer à leur guise, permettant l'arrêt et la reprise des

études, ou l'occupation d'un emploi en cours de formation. Il n'existe pas d'âge limite spécifique à l'utilisation de ces bons mensuels, mais chaque individu peut disposer d'un stock maximum de 70 bons, ce qui équivaut à six années de cours – avec néanmoins la possibilité d'une prolongation.

On touche là, par contraste, à une composante du « corporatisme français » et d'un modèle d'insertion segmenté en fonction des titres scolaires. Ezra Suleiman souligne que la France est un des pays industrialisés qui valorise le plus la réussite scolaire, et plus spécifiquement, « le passage par l'une des dix à quinze « grandes écoles » considérées par les élites en place, qui en sont elles-mêmes issues la plupart du temps, comme les seules habilitées à former leurs successeurs »¹⁷. Cette tendance dépasse le simple recrutement des élites et se diffuse au sein de l'ensemble du système éducatif, caractérisé par une rigidité du lien entre formation initiale et statut socio-professionnel futur. L'auteur emploie l'expression de « tyrannie » pour dénoncer les « effets pervers » de cette impossibilité de déplacer la hiérarchie des diplômes initiaux, tels que la dévaluation du rôle de la formation continue ou de l'évaluation en entreprise. Louis Chauvel montre à cet égard que le rang hiérarchique moyen obtenu quelques années après la sortie des études se révèle prédictif de la position sociale finale acquise tout au long de la vie : « Très peu de temps s'écoule après la sortie des études avant que ne se stabilise leur rang social qui se rapproche collectivement de celui où ils culmineront »¹⁸ ; il s'agit donc d'« obtenir son

15 - L'expression est de Danilo Martuccelli : Martuccelli D. (2006), *Forgé par l'épreuve. L'individu dans la France contemporaine*, Paris, Armand Colin.
16 - Möbus M. et Aventur F. (éds) (1999), *Formation professionnelle initiale et continue en Europe. Visa pour l'avenir*, Paris, Magnard Vuibert.

17 - Suleiman E. (1995), « Les élites de l'administration et de la politique dans la France de la V^e République : homogénéité, puissance, permanence », in Suleiman E. et Mendras H., *Le recrutement des élites en Europe*, La Découverte, p. 33.

18 - Chauvel L. (2003), *Génération sociale et sociali-*

rang avant 30 ans ». Dans un contexte de forte visibilité du chômage juvénile, ce cadre culturel corporatiste accentue la perception d'une absence de droit à l'erreur et la peur d'un déclassement précoce, conduisant potentiellement à des comportements de « surinvestissement des études » d'une génération qui a tendance « à faire plus pour gagner moins »¹⁹. Notons également que le fonctionnement même du marché du travail en France induit une marginalisation relative des jeunes entrants, déjà peu socialisés à l'emploi au cours des études : sa régulation caractérisée par un « marché interne dominant »²⁰ – selon la classification de Paolo Garonna et Paul Ryan – favorise le syndrome « d'exclusion sélective » des jeunes au profit d'une main-d'œuvre déjà installée. Le différentiel observé entre jeunes débutants et travailleurs expérimentés, particulièrement élevé en France²¹, y trouve un de ses fondements.

* * *

Deux formes contrastées d'itinéraires émergent de cette analyse comparée. Le modèle danois se caractérise par une indépendance précoce et par de longs parcours d'alternance ou de cumul entre formation et emploi. Cette logique exploratoire renvoie à l'agencement de trois facteurs principaux : un financement public des études sans limite d'âge, une socialisation précoce

sation transitionnelle : fluctuations cohortales et stratification sociale en France et aux États-Unis au XX^e siècle, Habilitation à diriger des recherches, Institut d'Études Politiques de Paris, p. 89.

19 - Baudelot C. et Establet R. (2000), *Avoir 30 ans en 1968 et en 1998*, Le Seuil, p. 143.

20 - Garonna P. et Ryan P. (1989), « Le travail des jeunes, les relations professionnelles et les politiques sociales dans les économies avancées », *Formation Emploi*, n° 25, janvier-mars.

21 - Couppié T. et Mansuy M. (2004), « L'insertion professionnelle des débutants en Europe : des situations contrastées », *Économie et Statistique*, n° 378-379, p.147-165.

à l'emploi inscrite dans le système de formation et une valorisation culturelle de l'autonomie. Les expériences de jeunesse des Français apparaissent davantage déterminées par une pression sociale à « se placer » au sein d'une hiérarchie prédéfinie, induisant des trajectoires d'études linéaires et précoces et légitimant l'acceptation parallèle d'une dépendance partielle au niveau familial. Une extrême valorisation de la formation initiale, une socialisation tardive au monde du travail et une sélection durable par le diplôme constituent quelques fondements distinctifs du modèle français.

Une des forces de ce modèle réside en sa capacité de formation massive et en la valorisation du « métier »²² qu'il induit. Cependant, son effet anxiogène s'accroît actuellement face aux difficultés d'intégration sur le marché du travail. Une voie d'évolution possible serait de desserrer la norme d'urgence qui sous-tend actuellement les trajectoires, et de réduire non pas la longueur, mais la centralité et l'exclusivité des études au sein des parcours. Le développement actuel de l'apprentissage s'inscrit dans ce mouvement, intégrant directement la socialisation professionnelle au sein des institutions éducatives. Il serait également envisageable, à l'aune de l'expérience danoise, de valoriser plus avant les itinéraires d'alternance entre études et emploi et de favoriser le retour potentiel en formation après des interstices d'expérience professionnelle, afin de « déssectoriser » les itinéraires d'études et d'assouplir le caractère actuellement irréversible des seules premières années de jeunesse en France.

22 - D'Iribarne P. (1989), *La logique de l'honneur*, Paris, Seuil.

Bibliographie

- Barbier J.-C. (2007), « Au-delà de la « flex-sécurité », une cohérence sociétale solidaire au Danemark », in Paugam S. (dir.), *Repenser la solidarité. L'apport des sciences sociales*, Paris, PUF, p. 473-490.
- Brannen J., Lewis S., Nilsen A. et Smithson J. (2000), *Young Europeans, Work and Family*, Londres, Routledge.
- Chauvel L. (2006), « Les nouvelles générations devant la panne prolongée de l'ascenseur social », *Revue de l'OFCE*, janvier.
- Cohen D. (dir.) (2007), *Une jeunesse difficile. Portrait économique et social de la jeunesse française*, Collection du Cepremap, Éditions rue d'Ulm, École normale supérieure.
- Couppié T. et Mansuy M. (2004), « L'insertion professionnelle des débutants en Europe : des situations contrastées », *Économie et Statistique*, n° 378-379, p.147-165.
- Dubet F. (2004), *L'école des chances. Qu'est-ce qu'une école juste ?*, Paris, Seuil, coll. « La République des idées ».
- Duru-Bellat M. (2006), *L'inflation scolaire. Les désillusions de la méritocratie*, Paris, Seuil, Coll. « La République des idées ».
- Esping-Andersen G. (2000), « Unemployment Welfare Regims and Income Packaging », in Gallie D., Paugam S. (éds), *Welfare Regims and the Experience of Unemployment in Europe*, Oxford University Press.
- Galland O. (2007) (4^e édition), *Sociologie de la jeunesse*, Paris, Armand Colin, collection U.
- Garonna P. et Ryan P. (1989), « Le travail des jeunes, les relations professionnelles et les politiques sociales dans les économies avancées », *Formation Emploi*, n° 25, janvier-mars.
- Hammer T. (coord.) (2003), *Youth Unemployment and Social Exclusion in Europe. A Comparative Study*, Polity Press.
- Lefresne F. (2003), *Les jeunes et l'emploi*, Paris, La Découverte.
- Méda D. et Lefebvre A. (2006), *Faut-il brûler le modèle social français ?*, Paris, Seuil.
- Möbus M. et Aventur F.(éds) (1999), *Formation professionnelle initiale et continue en Europe. Visa pour l'avenir*, Paris, Magnard Vuibert.
- Paugam S. (2005), *Les formes élémentaires de la pauvreté*, Paris, PUF, coll. « Le Lien Social ».
- Van de Velde C. (2006), « « Se trouver » ou le temps long de la jeunesse au Danemark », in Bidart C. (dir.), *Devenir adulte aujourd'hui. Perspectives internationales*, Paris, Éditions de l'INJEP.
- Verdier E. (1996), « L'insertion des jeunes «à la française» : vers un ajustement structurel ? », *Travail et Emploi*, n° 69-4.